La gouvernance européenne : une nouvelle approche des politiques communautaires.

Laurie Boussaguet (en collaboration avec Renaud Dehousse)

L'Europe s'est au départ construite selon un schéma original par rapport au droit commun des organisations internationales. Ce que l'on a appelé la «méthode communautaire» comportait une série d'atteintes au principe de souveraineté, qui dominait alors sans partage les relations internationales. Délégation de pouvoirs à des institutions supranantionales, vote à la majorité, soumission des rapports inter-étatiques à l'emprise du droit sont les éléments de base de ce système. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, les remises en cause de ce modèle se multiplient. Coordination souple, contrôle par les pairs, droit «mou» sont les thèmes en vogue dans la nouvelle gouvernance européenne. Cette contribution s'efforcera d'analyser les raisons qui ont conduit à l'émergence de ce nouveau modèle et de donner une première évaluation de son efficacité.